

## Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 11 décembre au 15 décembre 2017 (inclus)  
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 11 décembre au 15 décembre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 6 050 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
11/12/2017	500	90,76	90,67	91,09	45.379	En bourse via Euronext
12/12/2017	300	90,69	90,55	91,19	27.207	En bourse via Euronext
13/12/2017	2.250	90,96	90,72	91,20	204.664	En bourse via Euronext
14/12/2017	3.000	90,20	90,07	90,68	270.615	En bourse via Euronext
<b>Total</b>	<b>6.050</b>	<b>90,56</b>			<b>547.865</b>	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 15 décembre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.660.482 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.